



PLAN D'ACCESSIBILITÉ 2024-2026
RAPPORT D'ÉTAPE AU 31 MAI 2025

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1
COMMENT DONNER DE LA RÉTROACTION	2
COMMENT DEMANDER DES MÉDIAS SUBSTITUTS	2
CONTACTEZ-NOUS	2
RÉTROACTION	3
CONSULTATIONS	3
RÉSUMÉ DES MESURES	4-7
AUTRES PROGRÈS	8
CONCLUSION	8



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

Renseignements généraux

La Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent (**CPBSL**) a pour mission première d'assurer, dans l'intérêt public, la conduite sécuritaire des navires entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay.

Les pilotes de la Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent jouent un rôle primordial pour la sécurité du transport maritime sur le fleuve Saint-Laurent entre Les Escoumins et Québec, ainsi que sur la rivière Saguenay.

Comme ils sont les premiers à monter à bord quand le navire entre en eaux canadiennes, leur rôle est d'autant plus important qu'ils ont le devoir d'aviser les autorités au cas où le navire ne respecterait pas la réglementation canadienne.

De plus, les pilotes possèdent une connaissance approfondie de tous les dangers que ce majestueux et si important fleuve comporte tels que ses écueils, ses courants et ses conditions difficiles de navigation. Leur expertise est essentielle pour guider les navires qui y transitent.

Pour sa part, le Centre de simulation et d'expertise maritime (**CSEM**), une division qui relève de la CPBSL, a pour mission d'assurer la formation et le perfectionnement des pilotes de la CPBSL et de partager l'expertise acquise en simulation avec les autres pilotes et professionnels du domaine maritime.

Le plan d'accessibilité de la CPBSL porte sur la façon dont nous pouvons apporter des changements pertinents et graduels sur différents aspects de notre organisation. Ces domaines d'intérêt comprennent :

- l'emploi;
- l'environnement bâti;
- les technologies de l'information et des communications;
- les communications, autres que les technologies de l'information et des communications;
- l'acquisition de biens, de services et d'installations;
- la conception et la prestation de programmes et de services;
- les transports.

Chaque domaine d'intérêt est analysé selon son statut actuel, les mesures prévues dans le plan d'accessibilité, l'identification d'obstacles et la façon dont ces derniers pourront être surmontés d'ici au prochain rapport d'étape.

Le plan d'accessibilité de la CPBSL a été publié le 19 juin 2024. Le présent rapport présente les progrès accomplis en date du 31 mai 2025 et les ajustements nécessaires dans un souci d'amélioration continue.



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

Comment donner de la rétroaction

Veuillez envoyer vos commentaires à notre Responsable de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap:

Nom du responsable : Jean D'Aquila
Titre du responsable : Directeur général et secrétaire-trésorier de la CPBSL
Adresse courriel : pilotes@cpbsl.ca
Téléphone : 418 692-0444

Adresse : Aux soins du Secrétaire-trésorier de la CPBSL
Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent inc.
240, rue Dalhousie
Québec (QC) CANADA
G1K 8M8

Pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez envoyer vos commentaires, consultez notre description du processus de rétroaction en suivant le lien suivant :

<https://cpbsl.ca/cpbsl-accessibilite/>

Comment demander des médias substituts

Vous pouvez utiliser les coordonnées ci-dessous pour nous demander une copie de la description de notre processus de rétroaction ou notre rapport d'étape dans les médias substituts suivants : imprimé, gros caractères, braille, format audio ou électronique compatible avec les technologies d'adaptation destinées à aider les personnes handicapées. Nous vous fournirons le format que vous demandez le plus tôt possible. Les formats braille et audio peuvent prendre jusqu'à 45 jours. Les formats imprimés, en gros caractères et électroniques peuvent prendre 20 jours.

Contactez-nous

Veuillez envoyer vos commentaires à notre Responsable de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap:

Nom du responsable : Jean D'Aquila
Titre du responsable : Directeur général et secrétaire-trésorier de la CPBSL
Adresse courriel : pilotes@cpbsl.ca
Téléphone : 418 692-0444

Adresse : Aux soins du Secrétaire-trésorier de la CPBSL
Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent inc.
240, rue Dalhousie
Québec (QC) CANADA
G1K 8M8



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

Rétroaction

Depuis l'implantation de notre plan d'accessibilité et la diffusion de celui-ci, aucun commentaire n'a été reçu à ce jour.

Consultations

La CPBSL a consulté l'ensemble des pilotes en mai 2024 dans le cadre de l'élaboration de son plan d'accessibilité. Sans grande surprise, aucun pilote n'a rapporté avoir éprouvé de difficultés liées à une situation de handicap. Ces derniers sont soumis à des examens médicaux réguliers (aux deux ans ou moins). Les exigences en termes de pilotage ne permettent pas les mêmes accommodements que dans d'autres milieux de travail. C'est pour cette raison que le plan d'accessibilité de la CPBSL vise davantage les employés du siège social et du CSEM. Dans les deux cas, les employés ont été consultés et aucun d'entre eux n'a éprouvé de difficultés liées à une situation de handicap. Pour la poursuite de son plan d'accessibilité, la CPBSL prévoit consulter des personnes en situation de handicap afin de mieux cibler les obstacles à éliminer et travailler en prévention.



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

Résumé des mesures

Domaines visés	Mesures prévues	Statut
Emploi	Prévoir une rencontre d'information et de sensibilisation au sujet de la loi canadienne sur l'accessibilité et de la réalité des personnes en situation de handicap avec l'organisme ÉquiTravail avec des employés d'horizons variés (Maison des pilotes, CSEM, pilotes, administrateurs) avant novembre 2024.	La rencontre d'information est reportée à l'automne 2025.
	Filmer et diffuser la rencontre d'information et de sensibilisation et la rendre disponible sur l'intranet des pilotes puisque les horaires atypiques des pilotes et les besoins en termes de pilotage ne nous permettent pas de tous les réunir en un seul temps.	Le plan d'accessibilité sera davantage dirigé vers les employés de la permanence, car les pilotes sont soumis à des examens médicaux spécifiques, qui rendent impossible l'application du plan d'accessibilité.
	Envisager de créer une édition spéciale du bulletin des pilotes pour faire connaître le Plan d'accessibilité de la CPBSL et inviter les pilotes à aller visionner la rencontre d'information et de sensibilisation.	Le plan d'accessibilité sera davantage dirigé vers les employés de la permanence, car les pilotes sont soumis à des examens médicaux spécifiques, qui rendent impossible l'application du plan d'accessibilité.
	Créer un répertoire des organismes qui œuvrent en santé mentale, car la CPBSL est au fait que les problèmes de santé mentale sont bien réels et font partie de la définition de situation de handicap.	Après réflexion, la santé mentale ne fera pas partie intégrante du plan d'accessibilité 2024-2026.
	Prévoir une rencontre spéciale entre l'organisme ÉquiTravail et les responsables du recrutement afin d'améliorer les pratiques d'accessibilité de la CPBSL, de la publication d'une offre d'emploi à l'embauche d'un nouvel employé avant novembre 2024.	La rencontre spéciale est reportée à l'automne 2025.



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

	<p>S'assurer que les personnes qui mènent des entretiens d'embauche offrent aux candidats la possibilité de demander des aménagements afin que les obstacles potentiels liés au processus de recrutement et de sélection soient, dans la mesure du possible, supprimés.</p>	<p>À prévoir lors d'entretiens d'embauche à venir. Aucune embauche depuis mars 2024 sauf des apprentis pilotes (assujettis aux règles de dotation de l'Administration de Pilotage des Laurentides).</p>
	<p>Réitérer notre engagement envers l'accessibilité dans les offres d'emploi qui concernent le CSEM (en précisant que la bâtisse est pourvue d'un ascenseur) et de manière plus générale dans toutes les offres d'emploi.</p>	<p>Aucune offre d'emploi n'a été créée depuis la diffusion du Plan d'accessibilité en juin 2024. La rétention des employés est une des forces de la CPBSL. Par ailleurs, les responsables de l'embauche sont au fait que les prochaines offres d'emploi comporteront un libellé de l'engagement de la CPBSL à l'égard de l'accessibilité et de l'inclusion.</p>
Environnement bâti	<p>Prévoir une visite du Centre de simulation et d'expertise maritime (CSEM, 7 employés) et de la Maison des pilotes (siège social, 5 employés) avec l'organisme ÉquiTravail afin de cibler des améliorations possibles dans l'environnement bâti.</p>	<p>À prévoir durant l'automne 2025.</p>
	<p>Adapter les installations physiques de l'entreprise, dans la mesure du possible et selon les ressources physiques et financières disponibles, afin de répondre aux normes d'accessibilité, selon les recommandations de l'organisme ÉquiTravail.</p>	<p>À faire en fonction de la visite de l'organisme ÉquiTravail.</p>
	<p>Consulter des organismes qui œuvrent auprès de personnes en situation de handicap au moment de concevoir, de modifier et de construire toute installation.</p>	<p>À faire lors de futures rénovations ou constructions.</p>
	<p>Assurer l'accessibilité des espaces de travail, des toilettes, des aires de repos et des autres zones communes.</p>	<p>À faire dans la mesure du possible, selon les recommandations de l'organisme ÉquiTravail.</p>



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

	Remettre sur pied un comité de santé et de sécurité formé du directeur général, de l'adjointe à la direction et d'un employé du CSEM avant novembre 2024.	La création d'un comité de santé et de sécurité est reportée à l'automne 2025.
	S'assurer que le responsable du plan d'accessibilité participe aux rencontres semestrielles du comité de santé et de sécurité.	Le responsable du plan d'accessibilité fera partie intégrante du comité.
Technologies de l'information et des communications (TIC)	Ajouter sur le site Internet de la CPBSL notre Plan d'accessibilité sur la page d'accueil, au même endroit où se trouve notre politique sur l'accessibilité.	Complété.
	S'assurer que les coordonnées du responsable de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap soient faciles à trouver.	Complété. Coordonnées disponibles sur la page d'accueil du site Internet de la CPBSL.
	Proposer différentes manières d'entrer en contact avec le responsable de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap : appel téléphonique, courriel, envoi postal.	Complété. Différentes coordonnées disponibles sur la page d'accueil du site Internet de la CPBSL.
	Consulter ÉquiTravail au sujet des bonnes pratiques en termes d'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) auprès des personnes en situation de handicap.	Une demande de soumission pour rendre le site Internet cpbsl.ca conforme aux normes WCAG (AA 2.1) a été faite auprès de notre fournisseur de services. Le directeur de la CPBSL et celui du CSEM (Centre de simulation et d'expertise maritime) se sont montrés intéressés à aller de l'avant avec ce projet.
	Apporter les améliorations recommandées par ÉquiTravail.	La CPBSL compte apporter les améliorations conforme aux normes WCAG (AA 2.1).



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

Communications autres que les TIC	Proposer des formes alternatives de communication, sur demande et selon les ressources disponibles, afin de mieux servir les employés, les fournisseurs et le public.	Complété. La section <i>Comment demander des médias substitués</i> figure dans le rapport d'étape, disponible sur la page d'accueil du site Internet de la CPBSL.
Acquisition de biens, services et installations	Demander à ÉquiTravail de considérer cet aspect dans la préparation de sa rencontre d'information et de sensibilisation au sujet de l'accessibilité pour les employés de la CPBSL.	À tenir compte lors de la rencontre d'information d'ÉquiTravail reportée à l'automne 2025.
	S'assurer que les employés qui font l'acquisition de biens, de services et d'installations sont au fait des exigences en matière d'accessibilité et qu'ils font des choix éclairés dans la mesure du possible.	Complété.
	Éliminer les obstacles à l'accessibilité dans la mesure du possible en privilégiant des biens, des services et des installations plutôt que d'autres.	En continu.
Conception et prestation de programmes et services	Impliquer le comité de gouvernance et d'éthique lors de la conception de programmes et de services.	En continu.
	Mettre à jour et améliorer la politique d'accessibilité au besoin.	Les rapports d'étape permettent à la CPBSL d'observer le chemin parcouru tout en gardant en tête les objectifs à atteindre.
Transport	Mettre en place une procédure standard pour que les conducteurs puissent accéder à des équipements d'assistance en cas de besoin (pour le transport du personnel autre que les pilotes).	Si la CPBSL devait assurer le transport de personnes en situation de handicap, elle contacterait un service de transport adapté.



Plan d'accessibilité 2024-2026 de la CPBSL Rapport d'étape en date du 31 mai 2025

Autres progrès

Les mesures prises par la CPBSL pour accroître l'accessibilité dans son milieu de travail sont couvertes dans le tableau précédent et concernent les sept domaines visés par l'article 5 de la Loi canadienne sur l'accessibilité.

Conclusion

La Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent continuera de surveiller et de mesurer ses progrès en termes d'accessibilité grâce à la mise en place d'un calendrier interne des mesures prévues dans les sept différents domaines. Le plan d'accessibilité de la CPBSL aura un an en juin 2025 et déjà plusieurs objectifs ont été atteints. Évidemment, il reste des obstacles à prévenir et à éliminer, mais ces derniers sont de mieux en mieux connus par l'équipe de direction. Cette dernière saura consulter des experts dans le domaine de l'accessibilité avant le prochain rapport d'étape prévu en 2026.

La CPBSL continuera à encourager la rétroaction des employés, des partenaires et du public qui fréquentent son siège social ainsi que le CSEM, et ce par le biais de sondages et de ses réseaux sociaux. C'est grâce à ces rétroactions que le plan d'accessibilité de la CPBSL pourra se réaliser, voire se bonifier.